Informations Clés pour L'Investisseur

« Ce Document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non »

Carlton Go FR0011182245, Part R
SGP Carlton Selection

Objectifs et politique d'investissement :
Carlton GO est un OPCVM Diversifié.

Sur un horizon minimum de placement de 36 mois, le fonds a pour objectif de générer une performance annualisée supérieure de 6% à celle de l'Euribor 3 mois, après déduction des frais de gestion. L'Euribor 3 mois est un indicateur de comparaison a posteriori et ne reflète aucunement, la gestion qui est effectué sur le fonds.
Il est rappelé aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance annuel de EURIBOR3M+6% est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds commun de placement.
Le processus de gestion repose sur une analyse technique et opportuniste des marchés à très court terme. Les gérants implémenteront des stratégies « intraday » dont le poids pourra évoluer entre 0% et 100% de l'actif net du fonds. En complément, des positions stratégiques limitées à 40% de l'actif net et reposant sur une analyse macroéconomique, pourront être conservées plusieurs jours afin de capter les tendances moyen-long terme du marché.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, Carlton GO intervient sur les instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers en recourant aux futures et options (Actions, Taux).

Carlton GO n'a aucune contrainte sectorielle. Cependant, du fait de son exposition sur les principaux indices des pays de l'OCDE, nous aurons un biais sur les grandes capitalisations. Les indices actions utilisés seront uniquement constitués d'actions dont la capitalisation est supérieure à 100 millions d'euros.
Le fonds pourra être exposé jusqu'à 100% de son actif net au risque de change.

Nous utilisons comme stratégies d'investissement des stratégies directionnelles. Le choix de telle ou telle stratégie est totalement discrétionnaire.
L'actif net pourra être investi jusqu'à 100% dans des Bons du Trésor et obligations émis par la France et/ou l'Allemagne et/ou les Pays Bas sous réserve d'un rating minimum d'AA- sur au moins une des trois agences de notation (Fitch, Moody's et S&P). La duration maximum de ces instruments sera de 24 mois.
L'utilisation d'instruments dérivés à terme est réalisée via des stratégies directionnelles à la hausse ou à la baisse sur les marchés d'actions et de taux.

Classes d'actifs	Stratégie utilisée pour ces classes d'actifs	Horizon d'investissement
Actions	Directionnelle	Intraday, overnight
Taux	Directionnelle	Intraday, overnight

En intraday :
- L'exposition de l'actif net du fonds au marché d'actions via les instruments dérivés n'excédera pas 100% à la hausse ou à la baisse uniquement via des indices actions et jamais via des titres vifs ;
- L'exposition de l'actif net du fonds au marché de Taux, via les instruments dérivés, sera comprise en sensibilité entre [-10 ; +10] ;

En Overnight, les positions stratégiques seront limitées à 40% de l'actif net sur les actions. L'exposition de l'actif net du fonds au marché de Taux, via les instruments dérivés, sera comprise en sensibilité entre [-10 ; +10].

Une forte rotation du portefeuille est à envisager traduisant la réactivité de la gestion. Des commissions de 10€ par contrat sur les marchés dérivés organisés seront prélevées sur chaque mouvement et s'ajouteront aux frais et commissions visés ci-après.
Nous affectons les résultats par capitalisation des revenus.
Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chez le dépositaire (RBC INVESTOR SERVICES BANK France S.A. – 105, rue Reaumur 75002 PARIS), le jour d'établissement de la valeur liquidative avant 14 heures (J), et réalisées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée en J+1. Le règlement des souscriptions et des rachats se fait deux jours ouvrés après la date de souscription ou de rachat (J+2).

Profil de risque et de rendement :

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

Le niveau de risque de ce fonds reflète les stratégies directionnelles sur les produits de taux et indices actions internationaux mises en place de façon discrétionnaire via les instruments financiers à terme.

- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque »
- Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

- **Risque de crédit** : En cas de faillite de l'émetteur ou en cas de dégradation de la qualité des émetteurs souverains, la valeur des obligations/TCN peut baisser. Par conséquent, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

- **Risque lié aux marchés dérivés** : le FCP peut s'exposer de façon directionnelle sur les marchés actions et de taux via des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés français et/ou étrangers en recourant aux futures et options. La survenance de ce risque pourra faire baisser la valeur liquidative.

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	**5%**
Frais de sortie	**5%**

Le pourcentage indiqué, qui se fonde sur une estimation, est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. Il peut varier d'un exercice à l'autre.

Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	**1.40% TTC ***

***Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. . Ce chiffre se fonde sur les frais prélevés pour l'exercice clôturé le 31/12/2015. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre.**

Des commissions de mouvement de 10€ par contrat sur les marchés dérivés organisés sont prévues.

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	La commission de surperformance sera égale à 30% TTC de la différence, si elle est positive, entre la performance du FCP et celle de l'indice EURIBOR 3M + 6%

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 9 à 10 du prospectus de cet OPCVM, disponibles sur le site www.carltonselection.fr

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements**.**

Performances Passées

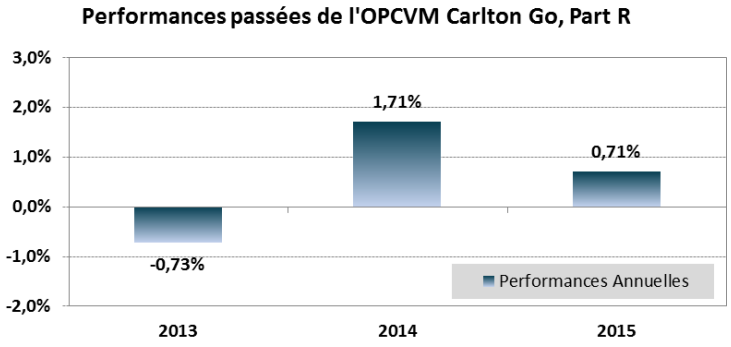

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Informations pratiques

-Dépositaire RBC INVESTOR SERVICES BANK France S.A.
-Les documents d'information (prospectus/rapport annuel /document semestriel) sont disponibles auprès de :
Carlton Sélection 25 rue Montbazon, 33 000 Bordeaux, 05 56 23 17 17

-La valeur liquidative est disponible auprès de Carlton Sélection, 25 rue Montbazon, 33 000 Bordeaux, 05 56 23 17 17

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des titres de l'OPCVM peuvent être soumis à la taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Carlton Sélection ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Fonds a été agrée en France par l'Autorité des marché financiers
Carlton Sélection est agréée en France par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/03/2016.